

# M É M O I R E S

D E

L'INSTITUT NATIONAL

DES SCIENCES ET ARTS.

---

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

---

T O M E S E C O N D.

P A R I S,

BAUDOUIN, IMPRIMEUR DE L'INSTITUT NATIONAL.

---

F R U C T I D O R A N V I I.

## S E C T I O N   I V .

*Dolmines.*

LE citoyen Coret , parlant d'une de ces tables que je ferai connoître bientôt , et qu'on voit à Locmariaker , dit qu'en bas-breton on l'appelle *dolmin*. Je saisis de nouveau cette expression , qui , comme les deux précédentes , m'est nécessaire. Dans un sujet totalement neuf , et dont par conséquent le vocabulaire n'existe pas encore , je suis forcé de m'en faire un ; et quoique , par mon droit , je fusse autorisé à créer des mots , je préfère néanmoins d'adopter ceux que je trouve existans ,

---

(1) Montfaucon , *Antiquité expliquée* , suppl. t. V , p. 145.

sur-tout quand ils me donnent, comme le bas-breton, l'espoir de représenter les anciennes dénominations gauloises. J'adopte donc le mot de *dolmine*, et je vais l'employer pour désigner les tables dont je parle.

Les pieds du dolmine ne sont point, comme dans le lécavène, deux piliers plantés debout; mais deux ou plusieurs grandes pierres plates, posées de champ parallèlement entre elles, et sur lesquelles repose celle qui fait la table. On peut en voir, dans Caylus (1) et dans Montfaucon (2), plusieurs gravés. La Sauvagère, déjà nommé plusieurs fois, en cite un, situé à Geay, village près de Saintes, sur la route de cette commune à Rochefort (3). Sa table, dit-il, a de pourtour treize pieds: on le nomme dans le pays *la Pierre levée*; dénomination dont il est aisé de deviner la raison. Il ajoute que la Basse-Bretagne, contrée qu'il avoit été à portée de visiter, en a une très-grande quantité; et dans ce nombre il en est trois dont il fait une mention particulière: l'un, près de Port-Louis; l'autre, près d'Hennebon; le troisième, près du bourg de Locmariaker. Il avoit cubé la table de ce dernier, et il estime qu'elle doit peser soixante-quinze mille six cents livres.

Le citoyen Coret croit que ce fut un de ces autels *sur lesquels les Gaulois juroient leurs traités, et où les druides égorgoient des hommes* (4). Je rapporte cette opinion, parce que mon devoir est de les faire connoître

---

(1) *Recueil d'antiquités*, t. VI.

(3) *Antiquités de la Gaule*, p. 79.

(2) *Antiq. expliquée*, suppl. t. V.

(4) *Ubi supra*, p. 24.

toutes. Mais puisque le citoyen Coret cite encore ici pour son autorité César, je le prierai d'observer qu'à la vérité César nous apprend que les sacrifices humains étoient en usage chez les Gaulois; qu'il fait mention de grandes cages d'osier, dans lesquelles les druides, en certaines occasions et pour appaiser leurs dieux, faisoient brûler des hommes, et spécialement des criminels; mais que nulle part il ne dit que ces hommes fussent égorgés sur de grandes pierres.

Il en est de même des témoignages de Strabon et de Diodore, qu'allègue également en faveur de son opinion le citoyen Coret. Voici ce que je lis dans la traduction de ces deux auteurs; ils ne prouvent pas pour lui plus que César.

*Homines sacris devoti, gladium tergo ferientes, ex ejus palpitatione hariolabantur. . . . Quosdam in sacris sagittis configebant, aut in crucem agebant, ac fœni colosso exstructo, defixo ligno, pecudes et omnis generis bestias ac homines concremabant (1).*

*Hominem immolatum, suprâ transvectum pectoris septum, ense feriunt. Quo cæso prolapsoque, tum è casu et convulsione membrorum, tum è cruoris fluxu, quid eventurum sit præagiunt (2).*

Nos deux Grecs ne sont pas ici d'accord avec César: ils ne s'accordent pas même entre eux, puisque, selon l'un, les victimes étoient frappées par devant; et, selon l'autre, par derrière. Mais, de quelque manière qu'elles

(1) Strab. lib. IV.

(2) Diod. Sic. lib. V, cap. 31.

fussent immolées, il est évident qu'elles étoient debout, et non couchées sur un dolmine; et la preuve en est dans ces présages que les sacrificateurs tiroient, quand le malheureux étoit tombé (*quo prolapso*), et par la manière dont il étoit tombé (*è casu*). Quant à ceux qu'on perçoit de flèches sacrées, que l'on crucifioit, ou que l'on brûloit vifs, le citoyen Coret me dispensera lui-même d'observer qu'ils prouvent contre son assertion.

Près de Châtel-Archer, commune du département de la Vienne, sur la route de Chauvigny à Vivonne, on trouve beaucoup de dolmines. Mon confrère Garan de Coulon, qui les y a vus, m'a dit qu'ils sont épars çà et là dans la campagne, comme au hasard.

Près de Poitiers, sur la gauche du chemin de Bourges, il en est un fort renommé dans le pays, et qui, comme celui de Geay et comme ceux que je viens d'indiquer, est connu sous le nom de *Pierre levée*: c'est un de ceux qu'a fait graver Caylus (1). Sa table, à laquelle Goltz (2) donne vingt-cinq pieds de long, dix-sept de large et une épaisseur de trois, est posée sur cinq autres très-grosses pierres.

Selon Dreux du Radier, ce fut un monument de superstition, élevé par les Gaulois au temps où ils adoroient des pierres (3).

A en croire Du Bouchet, le monument fut élevé là,

(1) *Ubi suprâ*, t. IV, p. 371, pl. III. (3) *Journ. de Verdun*, année 1752,

(2) *Itinerarium Belgico-Gallicum*, février, p. 429.

dans le quinzième siècle, en mémoire d'une foire établie à Poitiers.

Le Beuf soupçonne que c'est le monument élevé par cette ville en l'honneur d'une célèbre héroïne gauloise-romaine, appelée Cluarénille, fille du consul Cluarenus (1).

Enfin, si l'on s'en rapporte à la tradition populaire, ce fut le fruit d'un miracle opéré par la sainte reine Radegonde, lorsqu'elle habitoit cette ville, où elle avoit fondé un couvent. La sainte, dit-on, prit dans son tablier les cinq grosses pierres d'appui; elle mit sur sa tête celle qui fait la table, et porta ainsi le tout au lieu où on le voit aujourd'hui.

Rabelais donne à ce dolmine une origine burlesque, en l'attribuant à son héros Pantagruel. On diroit que, quand le caustique curé imagina cette fiction grotesque, il avoit en vue la sottise tradition du pays, et qu'il a voulu tourner en ridicule un prétendu miracle, sans but comme sans utilité. « Pantagruel, dit-il, vint à Poitiers pour » estudier; auquel lieu, voyant que les escholiers estoient » aucunes fois de loisir et ne sçavoient à quoy passer » temps, en eust compassion. Et ung jour, print d'ung » grand rochier une grosse roche ayant environ de douze » toises en quarré, et d'espaisseur, quatorze pans; et la » mist sur quatre pilliers au milieu d'un champ, bien » à son aise, affin que lesdictz escholiers, quand ils » ne sçaitroient aultre chose faire, passassent temps à

---

(1) *Dissertations sur l'histoire civile et ecclésiastique de Paris*, t. I, p. 335.

» monter sus ladicté pierre , et là bancqueter , à force ,  
 » flacons , jambons et pastés , et escrire leurs noms  
 » dessus avecques ung cousteau ; et de présent , l'ap-  
 » pelle-on *la Pierre levée* (1). »

## S E C T I O N V .

*Dolmines en galerie.*

D'APRÈS la forme que donnoient aux dolmines leurs pierres latérales et leur pierre supérieure , on voit qu'ils représentoient une petite chambre sépulcrale , avec ses murs et son toit ; et que , pour agrandir l'espace , il ne falloit qu'écarter davantage les deux murs , prolonger la rangée des premières pierres , et multiplier celles de couverture , en les choisissant plus grandes.

L'idée étoit trop simple et d'une exécution trop facile , pour ne pas avoir lieu. On obtint ainsi une sorte de galerie couverte , qu'on ferma par un bout , et qu'on tint ouverte par l'autre : mais comme il n'eût pas été possible , à raison des difficultés de transport et de pose , d'employer pour plafond des pierres qui auroient excédé une certaine portée , la galerie devenoit nécessairement bornée dans sa dimension en largeur ; et elle devoit par conséquent être beaucoup plus longue que large.

En effet , c'est la forme qu'ont ceux de ces monumens qui subsistent en divers endroits de la France ,

---

(1) Rabelais , t. II , p. 33.

et sur-tout dans certains cantons , tels que les environs de Chinon , de Saumur et de l'île Bouchard. Cette contrée en a plusieurs très-remarquables , dont un , entre autres , est près de Saumur et sur le chemin qui , de cette commune , conduit à Montreuil-Bellay , en passant par le Coudrai.

Celui-ci , haut de sept pieds , large de onze dans l'intérieur , en a cinquante de long. Il est composé de vingt-sept blocs de grès brut , dont treize pour plafond , un pour clôture du bout , et treize pour murs. Ces derniers ont , de longueur , depuis neuf pieds jusqu'à dix-huit ; de largeur , depuis dix jusqu'à quinze ; et de dix à quatorze pouces d'épaisseur (1).

J'appelle ces monumens *dolmines en galerie*.

J'en citerai un autre plus renommé que celui-ci , et qui , situé dans le ci-devant évêché de Rennes (2) , sur les confins des paroisses de Teil et d'Essé , est connu dans le pays sous le nom de *Roche aux fées*.

Une pareille dénomination ne surprendra point ceux qui connoissent l'ignorance et la superstition du peuple. Une masse aussi imposante et d'une forme aussi étrange que ce dolmine à galerie devoit frapper singulièrement les hommes du canton , qui tous les jours l'avoient sous les yeux. Quand , par l'effet successif des siècles , ils eurent perdu la mémoire de sa destination primitive ,

(1) Caylus , *ibid.* t. VI , p. 368.

(2) Caylus dit qu'il est dans une ancienne forêt. Mon confrère le citoyen Bigot de Prémeneu , qui l'a vu , m'assure qu'il est dans une lande.

ils dûrent , dans leur étonnement , lui chercher une origine. Nos romanciers du douzième et du treizième siècle avoient rendu la Bretagne célèbre , en y plaçant beaucoup d'aventures de chevalerie et de féerie , beaucoup de hauts faits d'Artus et des chevaliers de la table ronde (1). Les Bretons , imbus de ces fables , alors très-fameuses et devenues la littérature à la mode , auront attribué à des fées la construction du dolmine dont il s'agit ; ils auront cru que c'étoit là qu'elles s'assembloient , et en conséquence ils l'auront nommée la *Roche aux fées*. Les mots dont est composée cette dénomination annoncent un langage récent ; et ce seroit se hasarder que de la faire remonter au-delà du treizième siècle.

Quoi qu'il en soit du nom , le monument est plus considérable que celui de Saumur , puisqu'il porte cinquante-cinq pieds de long , seize de large hors d'œuvre , et treize à quatorze en dedans. Son enceinte est formée de trente pierres , et son plafond , de dix. Celles-ci ont de quinze à dix-sept pieds en longueur ; et en épaisseur , de quatre à six. Il diffère encore de celui de Saumur , en ce que les pierres latérales présentent entre elles des écartemens qui permettent d'y pénétrer par plusieurs endroits ; tandis qu'à Saumur les murs sont pleins dans tout leur pourtour , et qu'on n'y voit qu'une seule entrée , celle de devant. A cette remarque peu importante , j'en ajouterai une autre qui l'est beaucoup plus , concernant

---

(1) *Fabliaux* , édit. in-12 , t. I , p. 107.

le dolmine à galerie breton : c'est que dans les environs, et même à une assez grande distance, on ne connoît aucune carrière qui fournisse une pierre de la nature des siennes ; de sorte qu'il a fallu les amener là de loin, comme si là, ainsi qu'ailleurs, on eût voulu multiplier à dessein les difficultés pour avoir le plaisir de les surmonter.